

Journée nationale de la Commission fédérale pour les questions de migrations (Berne, 6 novembre 2008)

**Nous, moi — les autres.
Les associations de migrants et la formation de l'identité.**

Béatrice Steiner, Laurent Matthey
Institut de géographie
Université de Lausanne
CH – 1015 Lausanne

Qu'est-ce qu'une association de migrants ? Comment ces associations prennent-elles en charge la formation de l'identité des migrants ? De quelle manière sont-elles susceptibles d'en produire de nouvelles ?

Nous tenterons de répondre à ces questions de manière itérative. Nous les reprendrons, les corrigerons, les enrichirons de questions périphériques. Ce processus tend en fait à une compréhension beaucoup plus opératoire de ce qu'est une association de migrants — et de ce qui s'y fait au quotidien.

En fin de compte, nous essayerons de répondre — et ce de manière plus pragmatique, utilitariste et politique — à la question de savoir à quoi peuvent bien servir les associations de migrants dans le cadre des processus d'intégration ?

Pour ce faire, différentes méthodes s'offraient à nous. Une approche classique consistant en un « état de littérature spécialisée » paraissait être une démarche légitime eu égard au contexte de la présente communication. Il nous a néanmoins rapidement semblé pertinent d'articuler cet état des connaissances avec la manière dont des responsables associatifs, mais aussi des membres, des simples usagers ou des ressortissants d'une communauté donnée qui se refusent aux pratiques associationnistes catégorisent, au quotidien, leurs propres pratiques. C'est-à-dire la façon dont ils la pensent et en rendent compte. À cet effet, nous mobiliserons le contenu d'entretiens semi directifs recueillis dans le cadre d'une recherche en cours, mandatée par la Commission fédérale pour les questions de migration — recherche qui s'intéresse aux rôles des associations dans les processus d'intégration des migrants.

Qu'est-ce qu'une association de migrants ?

Commençons par définir ce qu'est une association de migrants. Dans l'acception générale retenue ici, une association est le résultat formel d'un processus agrégatif orienté sur une finalité (les buts de l'association) et mobilisant des moyens (les activités de l'association). Une association, au sens où nous l'entendons ci-après, est donc le produit d'intentions ; elle enregistre des aspirations et des affectations. Mais, forme produite, elle est aussi productrice. L'organisation est « *habilitante* ». Elle encadre des pratiques. Elle se pose comme un cadre générateur d'intelligibilité (on s'y réfère pour agir), de sorte que, par son existence, des participants sont à même d'effectuer certaines tâches. Une association est donc un cas particulier des processus de structuration du social identifié

par Antony Giddens (1984) ; le produit d'un « *procès de relations sociales qui se structurent dans le temps et dans l'espace* » (*ibid.* : 444) qui manifeste la « *dualité du structurel* » (*ibid.*), à savoir que la structure est à la fois condition et produit des pratiques, « *médium et résultat des conduites qu'[elle] organise de façon récursive* » (*ibid.* : 442).

Mais qu'est-ce qu'une association *de migrants* pour *ses cadres, ses membres, ses usagers et ses indifférents* ? Trois catégories émergent des récits des acteurs dès lors qu'on leur pose la question.

Une association apparaît d'abord comme le résultat formel d'un processus agrégatif qui résulte d'un désir (en même temps qu'elle en crée la possibilité) de « *faire corps* », quand le migrant arrive dans un pays étranger. L'expression « *faire corps* » doit s'entendre, et d'un point de vue métaphorique, et d'un point de vue littéral. L'association de migrants permet en effet de se regrouper et de former une entité collective, de se retrouver dans un « nous » communautaire. Simultanément, offrant l'occasion de se retrouver soi-même — avec des autres soi-même — dans sa propre culture, elle a le pouvoir de recomposer et réenergiser le corps du migrant (Dahinden, 2001). Elle constitue ainsi un espace mémoriel, qui est bien plus que le simple support de valeurs patrimoniales. Elle est certes un fragment de pays où le migrant retrouve des registres d'expérience connus (une histoire commune...) et des normes sociales familières (des façons de se saluer, des intonations...) mais, ce faisant, elle offre au migrant l'occasion d'une « *respiration* » — le migrant s'y met en vacance, il réinvestit un ancien rôle social qui lui permet de se retrouver — qui est le prérequis d'une bonne intégration.

Mais bien vite, l'association de migrants est caractérisée comme une structure agrégative qui permet la gestion quotidienne des problèmes rencontrés tant avec le pays d'origine que dans le pays d'accueil. L'association intervient ainsi auprès des gouvernements des pays de départ, négocie et co-produit un statut qui est celui de l'immigré (interventions auprès de l'ambassade, requêtes pour améliorer les prestations consulaires...) ; elle informe les membres de la communauté sur les us et coutumes du pays d'accueil, elle les soutient dans leurs démarches administratives, elle offre des services de traduction, remplit des déclarations d'impôts, etc. De ce point de vue, l'association de migrants se pose comme une médiation qui conduit à ce que H. Mutlu (1995) appelle un « *ajustement des imaginaires* » (*ibid.* : 39) des migrants et de la société d'accueil.

Enfin, l'association apparaît, en filigrane, comme le résultat formel d'un processus agrégatif qui rend possible l'exercice d'une « *citoyenneté paradoxale* ». En effet, l'associationnisme migrant poursuit parfois des objectifs politiques qui constituent une manière collective de citoyenneté, longtemps refusée au niveau individuel, sinon à de rares exceptions à l'échelle communale. L'associationnisme migrant représente ainsi une occasion de prendre collectivement voix sur l'espace public, ce d'autant que l'existence d'une association fonde la reconnaissance d'une communauté singulière et distincte dans une population plus ample. Cet exercice d'une « *citoyenneté paradoxale* » s'est singulièrement manifesté à l'occasion des campagnes relatives aux diverses initiatives se proposant de limiter le nombre des étrangers en Suisse.

Une réalité moins homogène : l'influence du contexte ?

Bien entendu, ces catégorisations s'inscrivent dans un contexte donné. Les personnes interrogées les rattachent à une « histoire migratoire ». La fonction mémorielle est ainsi le premier réflexe associationniste. Puis l'association devient le moyen de résoudre collectivement des problèmes qui, individuels, sont ceux d'une communauté. Ce faisant, la communauté s'inscrit dans un groupe plus large et participe paradoxalement — et implicitement — au débat citoyen.

En conséquence, il faut se garder d'une lecture trop généralisante de l'associationnisme migrant. Cet associationnisme n'est pas un phénomène monolithique, tout d'une pièce. Il y a sans doute autant de définitions de ce qu'est une association de migrants qu'il existe... d'associations de migrants et de « stratégies associatives », à savoir l'articulation de buts et d'activités d'une association.

Il apparaît néanmoins que ces « stratégies associatives » peuvent être corrélées avec des communautés. Certaines études montrent en effet que les Italiens n'ont pas les mêmes stratégies associationnistes que les Espagnols ou les Portugais, etc. Cette « corrélation » ne doit pas être attribuée à l'existence d'invariants culturels, à la manifestation d'une identité en soi qui expliquerait que les Italiens, les Espagnols, les Portugais, etc. se comportent de telle manière plutôt que de telle autre. Il ne faut pas plus y voir le résultat d'un machiavélisme associationniste qui ferait des responsables d'associations de froids calculateurs cherchant à réaliser une stratégie en mobilisant cyniquement des moyens tactiques pour investir la belle Helvétie.

En fait, ces stratégies associatives différentes sont liées à l'histoire migratoire des communautés (pourquoi et comment sont-elles arrivées en Suisse ?) ; la durée de vie dans le pays (depuis combien d'années sont-elles en Suisse ?) ; le profil des membres (quelle est la composition sociodémographique de la communauté migrante ?). En somme, une communauté migrante n'a pas la même « stratégie » quand elle arrive dans le pays d'accueil, quand elle y est établie de manière un peu plus durable, quand ses enfants y sont nés et qu'ils s'apprentent à y faire leur propre vie.

Un cycle de vie associationniste ?

Dans cette articulation d'une stratégie associative et d'un contexte socio-historique se profile la possibilité théorique de l'identification d'un cycle de vie de l'associationnisme d'une communauté donnée. Ce cycle de vie constitue un idéal-type, c'est-à-dire une abstraction qui permet de rendre intelligible des traits saillants d'un phénomène.

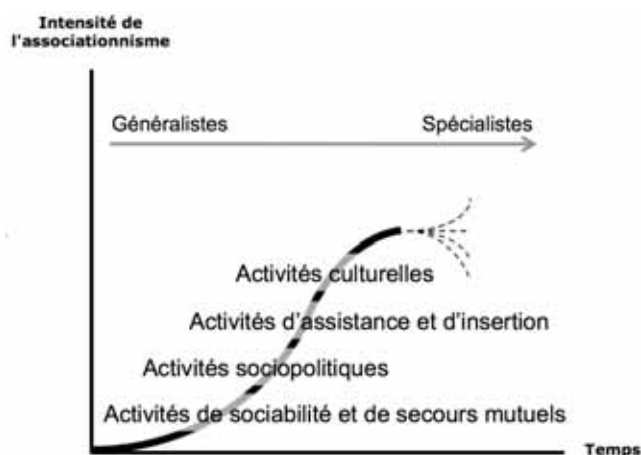


Tableau 1. Cycle de vie de l'associationnisme d'une communauté migrante

Ce cycle (Tableau 1) est construit par analogie. Il s'inspire du cycle de vie des économistes. L'ordonnée représente l'intensité du phénomène associatif. Cette intensité peut être mesurée en nombre d'associations créées durant une période donnée ou en nombre de personnes affiliées à une association de migrants, bien que ces deux indicateurs soient également faillibles. Une association peut, par exemple, être une « firme vide » au sens où elle est susceptible d'être un comité sans membres ; une association peut compter beaucoup de membres mais très peu de cotisants ; une association peut être créditée de très peu de membres mais être très active. L'abscisse, quant à elle, manifeste le temps passé dans le pays d'accueil par une communauté donnée.

La courbe en « S » dessine l'évolution de l'associationnisme dans une collectivité donnée. Cet associationnisme connaît une croissance lente, puis forte. Cette croissance finit par ralentir et se stabiliser à mesure que la population s'installe dans le pays. Trois scénarii sont alors possibles selon que : 1) l'activité associative entre en déclin rapide et les associations commencent à disparaître ; 2) l'activité associative entre en déclin lent ce qui n'empêche pas, à terme, la dissolution de l'association ; 3) l'activité associative se stabilise à un niveau incompressible ; 4) l'activité associative se réinvente et connaît une nouvelle croissance.

Cette description est essentiellement abstraite ; elle explore des possibilités logiques. Il convient donc de l'exemplifier et de le complexifier, notamment pour en expliciter plus clairement les différentes phases.

Au début des années 1980, R. Fibbi (1985) identifiait — en ce qui concerne l'associationnisme italien — trois phases : les associations de migrants s'inscrivaient d'abord dans une logique de secours mutuel (première phase migratoire, avant la première guerre mondiale) ; l'entre-deux-guerres se caractérisait par l'émergence d'associations à buts sociopolitiques ; enfin, l'associationnisme tendait, un peu partout en Europe, à se décliner selon des critères régionalistes (*ibid.* : 251). Ce qui inclinait la même auteure, dans une contribution plus tardive (1995), à discuter une hypothèse selon laquelle plus une communauté étrangère est intégrée, stabilisée, plus l'associationnisme est susceptible de paraître fort, en ce que ses structures associatives se multiplient. Dans le même temps, les caractéristiques de son associationnisme se modifient. D'abord politique, il devient plus culturel et régionaliste. Par ailleurs, ce régionalisme peut ouvrir à la production de structures associatives de type transnationaliste (Bolzman, Fibbi, Valente, 1992) par lesquels une « région se trouve directement reliée à l'Europe et au monde » (*ibid.* : 55). Néanmoins, ces associations n'en demeurent pas moins fortement impliquées au niveau local où elles émettent des revendications politiques.

L'intéressant est que ces tendances se manifestent également dans d'autres communautés (même si elles prennent des formes différentes en fonction des lieux et des moments), si bien qu'elles portent à la généralisation.

Ainsi, dans les faits, les associations de migrants ont généralement eu pour fonction de reproduire un fragment du pays en terre étrangère, un espace où se recréer avant de regagner la sphère productive. Cette fonction s'est estompée alors que la communauté s'est établie et élargie, que la probabilité de retrouver d'autres soi-même ailleurs dans l'espace social général a augmenté.

Les associations de migrants se sont faites alors moins généralistes, précisant leur offre de services. Elles ont pu se spécialiser dans des activités culturelles de type « populaire » (par exemple, une association folklorique) ou « institutionnel » (par exemple, un cercle littéraire). Elles ont pu se recentrer sur une identification régionale ou locale (par exemple, l'association Vitia représente les personnes originaires de la commune de... Vitia en Kosovo). Elles ont pu orienter leurs activités sur des prestations d'assistance, d'insertion et d'intégration (par exemple, l'Association albanais-suisse l'Avenir) ou de santé publique (par exemple, l'association lusophone Entrelaçar).

Il demeure néanmoins que, malgré ces tendances lourdes, des différences intercommunautaires persistent. C'est que ces tendances rendent compte de l'enracinement d'une communauté et, coextensivement, de la manière dont ses ressortissants reconstruisent, en continu, leur identité. S'il leur a fallu, aux premiers temps de l'immigration, composer avec une identité en partie assignée (celle de l'ensemble national) l'établissement dans le pays d'accueil a permis de renouer avec une identité peut-être plus signifiante (la région, le lieu).

Ainsi, on peut également lire dans ces modifications de nouveaux rapports au pays d'origine. Un pays d'origine qui n'est plus systématiquement le pays fuit, abandonné ou délaissé, l'Arcadie dont on a été chassé, mais *un* élément d'une spatialité plus ample qui, du lieu, a conduit au territoire en réseau (voir, en ce qui concerne les migrants italiens : Bolzman, Fibbi, Valente, 1992). De même que le migrant se reconstruit dans un mouvement entre « ici » et « là-bas » et s'émancipe — bon gré, mal gré — du lieu d'origine, il diversifie ses pratiques associatives, les déclinant en fonction d'activités plus spécifiques — et sporadiques.

Entre « ici » et « ailleurs » : un double système de rapports ?

Le déroulement de ce cycle de vie associatif ne se comprend qu'à la lumière des changements qui ont lieu dans les sociétés d'accueil et d'origine. En effet, l'association fait fonction d'interface, c'est-à-dire de « *dispositif qui permet la communication, l'échange d'informations entre deux éléments d'un système* » (dictionnaire *Le Robert*, 2008). Située à l'intersection de ces deux mondes, elle « réagit », « vibre » au gré des transformations qui les agitent. Des transformations — d'ordre politique, économique, démographique et sociales — que les associations ont elles-mêmes contribuées à produire puisque qu'elles sont en même temps « formes produites » et « productrices ». Ces changements peuvent être de nature très diverse, politique et économique d'une part, mais aussi juridique et démographique. Tantôt les associations de migrants sont confrontées à un nouveau système de patente qui les contraint à modifier leur organisation. Tantôt, elles doivent faire face aux revendications des ressortissants de la deuxième génération qui, insatisfaits des activités proposées, souhaitent en organiser d'autres. Tantôt, enfin, lorsque leur pays d'origine connaît une nouvelle crise économique, ils doivent s'organiser pour accueillir une deuxième vague migratoire et se préparer à répondre aux attentes, sociales et économiques de ces néo-migrants. Pour s'adapter à ces nouvelles réalités et conserver leur légitimité auprès des responsables politiques et de leurs membres, les responsables d'associations doivent repenser leurs objectifs et adapter leur offre de services. Des adaptations qui entraînent parfois des conséquences directes sur le profil des membres, car tous n'apprécient pas de voir cet organisme dont ils ont, pour certains, participé à la création changer de forme.

L'exemple du politique est révélateur des changements auxquels ces organismes doivent faire face. Au début du cycle, les associations jouent un rôle politique important, dans la société d'origine dans un premier temps, mais aussi dans la société d'accueil par la suite. Dans chaque communauté, les associations « de la première heure » ont généralement été créées par des personnes qui ont quitté leur pays pour des motifs politiques et qui ont laissé derrière elles un pays déchiré par la guerre ou aux prises à un dictateur. Pour ces Hommes, l'association n'est pas un simple lieu de ressourcement identitaire. Elle est avant tout une plateforme dont ils se servent pour débattre des problèmes politiques que connaît leur société d'origine. Une plateforme grâce à laquelle ils informent et mobilisent les membres de la communauté. Une plateforme grâce à laquelle ils font aussi pression sur leur gouvernement respectif pour faire tomber le régime et/ou faire cesser les affrontements. Deux solutions s'offrent à eux : soit ils choisissent de s'appuyer sur les mouvements contestataires en place dans le pays ou soit, comme l'explique J.C. Moya, ils essaient « *to influence the host government's policy towards the country of origin rather than engaging in homeland politics directly* » (Moya, 2005 : 851). Lorsque les transformations attendues se produisent, les associations doivent reconfigurer leurs objectifs et réaménager leurs activités puisque les relations qu'elles entretiennent avec leur pays d'origine se modifient. Ces groupements troquent leur casquette de dissident pour celle de la collaboration : désormais ils ne se situent plus en porte-à-faux avec leur Gouvernement qui sollicitent leur collaboration pour faire passer de l'information aux ressortissants de la communauté et pour organiser certains événements, notamment des visites consulaires ou des fêtes nationales.

On observe un phénomène similaire dans la société d'accueil. En effet, les associations n'ont pas limité leur action politique à la société d'origine : elles ont également été très actives dans les sociétés d'accueil où leurs membres ont lutté pour l'amélioration des conditions de vie des étrangers et pour leur obtention de droits politiques. Dans un premier temps, alors que les étrangers ne disposaient d'aucun droit et, partant, d'aucune possibilité d'intervenir dans le champ décisionnel, elles ont collaboré avec certains partis politiques et des syndicats qui se sont chargés de relayer leurs revendications. (Bolzman, Fibbi, Valente, 1992 : 50) Après avoir obtenu une première série de droits politiques, les associations ont commencé à agir directement, en réorientant leurs actions au niveau local où ils disposent désormais d'une marge de manœuvre. Grâce à ces différentes actions, les étrangers bénéficient d'une insertion politique et non plus seulement économique, une acquisition qui a contribué à modifier l'action de ces associations. Désormais, ces groupements ne sont plus les seuls champs d'action possibles des migrants au niveau politique : ils ont le droit de vote et d'éligibilité au niveau communal et peuvent participer aux chambres consultatives communales et cantonales des étrangers. Si la fonction politique de l'association vis-à-vis de la société d'accueil demeure, elle n'est plus si prégnante et passe en second plan, derrière d'autres attributions. On assiste, depuis ces dernières années, au développement massif des activités culturelles qui font l'unanimité parmi les migrants et les élites politiques de la société d'accueil. Celles-ci apprécient, en effet, leur consensualisme, par rapport aux animations politiques, beaucoup plus revendicatrices. Ceux-là y voient la possibilité de revaloriser leur identité et « *de gagner en visibilité et en respectabilité* » dans la société d'accueil. (*ibid.* : 56)

Des passeurs d'altérité ?

Alors qu'elles sont des interfaces entre des univers distincts, les associations font fonction de passeur d'altérité et cela à plusieurs niveaux. Entre des espaces géographiques tout d'abord puisqu'elles font office de pont entre des territoires. Mais cette passation d'altérité ne s'arrête pas là. Les associations articulent aussi des acteurs hétérogènes et participent, à ce titre, d'un réseau complexe, au sens que H. Mutlu donne à ce concept (Mutlu, 1995). C'est-à-dire d'un réseau qui comprend quatre niveaux de relation: communale, cantonale, nationale, transnationale. Cette définition s'applique aux associations car elles interagissent avec des organismes — dans la société d'accueil comme dans la société hôte — qui sont de taille et de nature variée (religieuse, politique, associative, etc.), mais qui recouvrent aussi des espaces géographiques très différents pouvant s'étendre la commune jusqu'au continent. Enfin, *last but not least*, elles regroupent des personnes au profil très varié, du point de vue de l'âge, du genre, du niveau de formation. Des personnes qui ne sont, en outre, pas forcément issues de la même vague migratoire. De ce point de vue, le terme même de « migrant » est limité car, en se concentrant uniquement sur une variable — celle de l'exil —, il ne rend pas compte de cette diversité, ce qui est problématique remarque J. C. Moya ; car « *the pre-migration background, the timing and rhythm of the flow, and the mechanisms of migration strongly affect the arrivals' adaptation to their new environment. To focus only on their experiences in the new land is to miss half the story* » (Moya, 2005 : 837). Suivant que le migrant est un homme ou une femme, qu'il est de première, de deuxième ou de troisième génération, qu'il est sans formation ou qu'il en a une (éventuellement supérieure), qu'il est arrivé en Suisse il y a quelques mois ou il y a vingt ans, ses rapports à la société d'origine et à la société d'accueil sont ainsi très variés et les associations de migrants sont confrontés à un véritable défi, celui de composer avec ces différences qui s'actualisent dans des attentes parfois contradictoires.

Une chambre d'écho des différences ?

Si ces différences constituent une richesse, elles sont également source de tension car, du fait de leurs profils et de leurs histoires différents, les migrants n'ont pas les mêmes aspirations vis-à-vis de l'association. Ces différences sont particulièrement marquées au niveau générationnel. Les attentes des ressortissants de la deuxième, voire de la troisième génération divergent beaucoup de ceux issus de la première. Les enfants et petits-enfants des migrants de la première génération ont, pour certains, un attachement moins fort à l'association que leurs parents car, ayant été scolarisés dans le pays d'accueil, ils ont bénéficié d'un réseau social plus étendu que ceux de leurs parents et grands-parents pour qui cet organisme a représenté le premier et principal canal d'intégration. De surcroît, ils ne souhaitent pas forcément s'impliquer de la même façon que leurs parents et y consacrer autant de temps qu'eux-mêmes l'ont fait. Les responsables associatifs ont ainsi la difficile tâche de concilier ces attentes, celles qui émanent des premières et des deuxièmes générations, des primo et des néo-migrants, ou encore des responsables d'associations et des membres.

Membres et responsables ne partagent pas toujours la même idée de ce qu'est une association et de ce qu'on y fait ; ce sont ici des usages qui entrent en confrontation. De même, les responsables font de l'association le support de projets contrastés (par exemple, activités socioculturelles *versus* activités commerciales). Ce sont en l'occurrence des projets associatifs qui s'opposent alors conduisant parfois à la disparition de l'association ou à sa transformation en simple cercle, support d'exotisme.

Enfin, membres, usagers et responsables peuvent ne pas être d'accord sur l'identité véhiculée par l'association. D'aucuns verront dans une association donnée portant un nom propre à une région, une association régionaliste ; dans le même temps, un membre y verra un regroupement avant tout communautaire que la lubie d'un fondateur aura conduit à nommer du nom de son village d'origine. Enfin, un tiers considérera que l'association n'est pas le véhicule d'une culture communautaire mais bien plutôt populaire — et prétendra que ce qui s'y passe n'est que le énième avatar d'une triade bien connue dans le milieu, celle des « trois F » (pour « fado, Fatima, football »).

Mais l'articulation de ces différentes attentes ne se limite pas à l'association et s'opère, dans certains cas, dans le cadre plus large du champ associatif. On assiste, nous l'avons dit, à la création de nouvelles associations, ce afin de répondre aux attentes des migrants qui ne sont pas satisfaits des activités proposées dans les organismes d'origine ou de leur fonctionnement. Cette multiplication du panel associatif induit une modification « des pratiques ». Les migrants sont, en effet, de moins en moins attachés à une association particulière et circulent de l'une à l'autre selon leurs disponibilités et leurs envies. Cette transformation des pratiques et ce passage d'une fréquentation monolithique à une autre pluralithique, que certains chercheurs qualifient de « *butinage* » (Soares, 2007), n'est pas spécifique aux associations de migrants. Elle participe, plus largement, d'un processus sociétal qui tend à faire éclater l'institué au profit de relations temporaires et modulables selon l'envie.

Des producteurs d'identités diasporiques ?

Les associations représentent ainsi des espaces de production. De lien communautaire tout d'abord — à l'intérieur de la communauté entre des migrants au profil et à l'histoire migratoire différentes et avec des membres de la société d'accueil et d'origine — mais aussi d'identité. En effet, alors qu'elles permettent la rencontre de différences, elles conduisent à la production d'identités nouvelles. Ces identités ont été d'abord génériques (*les Italiens, les Espagnols, les Suisses*), puis marquées d'un parcours propre (*les Italiens de l'immigration en Suisse romande originaire de Calabre...*) (cf. aussi Fibbi, 1995). En ce sens, les associations favorisent la production d'identités diasporiques singulièrement syncrétiques. Par exemple, on y invente des cultes qui articulent des rites de régions différents et interpellent les nouveaux arrivants (donnant lieu à des « *chez moi, on fait différemment, vous savez Monsieur l'abbé ?!* »). On y pratique un folklore trans-régionaliste. On y célèbre collectivement une fête que seule une province célèbre au pays (par exemple, le Baile da Pinha). On y mange, presque comme un symbole d'une communauté, un plat qui n'est pourtant consommé que dans une seule région du pays (par exemple, le cochon de lait).

Ce syncrétisme constitue, *in fine*, l'identité du migrant ; il en vient insensiblement à se poser comme le référentiel d'une identification par laquelle on se reconnaît et on se distingue. Ce processus distinctif est double. D'un côté, il s'applique aux autochtones puisque la fréquentation de l'association — à travers les liens qui s'y nouent et les activités proposées — permet aux migrants de conserver une certaine spécificité vis-à-vis d'eux, malgré leur insertion dans la société d'accueil, et d'éviter ainsi « *l'atomisation inhérente à la situation migratoire.* » (Pache, 1989/1990 : 349) Cette identification permet également de repérer et de stigmatiser les néo-migrants, ceux qui sont encore trop de « là-bas » et pas assez d'« ici » pour appartenir à la communauté diasporique. En témoignent ces fragments d'entretiens, cités, ici, de mémoire : « ils ne savent pas

comment ça se passe en Suisse » ; « ils pensent qu'ici il pleut de l'or » ; « ils ne font pas — comme nous le faisons, nous — l'effort d'apprendre la langue ».

C'est ainsi que les associations de migrants délocalisent les identités pour les reterritorialiser à une tout autre échelle. D'une part, les identités s'émancipent du pays et acquièrent une autonomie et une existence propre. Ainsi, parallèlement aux journaux des pays d'origine — traditionnellement disponibles dans les associations, aujourd'hui accessibles directement sur Internet — et à ceux qui sont édités dans le pays d'accueil, on voit se développer un dispositif médiatique tiers (sites Internet, journaux) qui relate précisément la vie des migrants à l'étranger, à l'image de la *Gazeta Lusofona* pour les Portugais de Suisse. D'autre part, grâce au développement des moyens de communication et de transports, les liens que les migrants tissent par l'intermédiaire des associations se multiplient, que ce soit avec le pays d'origine, le pays de départ, ou avec l'ensemble des communautés migrantes de par le monde.

À quoi peuvent bien encore servir les associations de migrants ?

Au terme de ce parcours, les plus circonspects se demanderont peut-être à quoi peuvent bien servir les associations de migrants. L'associationnisme connaît un cycle de vie qui peut le conduire à la mort. Les associations sont le théâtre de conflits. Elles sont le lieu où émergent de nouvelles identités, des structures labiles qui sont susceptibles d'ouvrir à une nouvelle conception de l'espace public, et appellent donc à une gouvernance renouvelée — ce en quoi elles seraient plus des problèmes que des solutions. Néanmoins, il apparaît que les associations de migrants assurent une triple fonction — politique, social et identitaire — dans les processus intégratifs.

Pour la première, il importe de voir que les associations sont de plus en plus souvent mobilisées — nous l'avons évoqué précédemment — par les structures étatiques dans le cadre des politiques publiques. Elles apportent une expertise, et parfois une représentativité. Elles offrent leurs capacités de mobilisation et d'information. Elles se posent comme des structures de médiation. Elles assurent la prestation de services.

Pour la deuxième, il est remarquable que les associations de migrants, indépendamment de leurs buts avérés ou leurs activités usuelles, constituent souvent des acteurs importants dans la prise en charge des populations migrantes. Il est ainsi à relever que les associations de migrants, singulièrement leurs responsables, sont souvent mobilisées par les collectivités pour assurer le suivi des personnes en difficulté ou en souffrance dans le pays d'accueil. Cette fonction relève en quelque sorte du *curriculum* caché des associations en ce que ce travail est bien souvent invisible et n'apparaît jamais dans les rapports d'activités.

Pour la dernière, il importe de considérer que les associations offrent un ensemble de services très spécialisés, notamment culturels, dont la production n'est assurée par aucune autre structure. Or, ces services ont un rôle prépondérant dans l'intégration des populations migrantes. Ils permettent notamment de se retrouver entre soi. De partager un espace où le migrant se sent en sécurité parce qu'il y partage, avec d'autres migrants, des modalités d'interactions communes (des façons de se parler, de se regarder, de laisser les enfants courir et hurler, etc.). Des espaces où il est possible de se réapproprier quelque chose d'une culture d'« origine », telle qu'elle a été « syncrétisée » dans une identité diasporique. Des espaces qui sont des lieux d'intégration parce que le migrant peut s'y recréer avant de regagner le monde social élargi de la société d'accueil.

Par ces trois fonctions, les associations sont bien des « passeurs d'altérité ». Elles prennent en charge des parcours de migrants et participent à ce qu'un groupe s'appréhende soi-même comme un autre. Ce faisant, elles sont aussi un peu plus que des passeurs d'altérité, des lieux créateurs d'hybridité.

Références bibliographiques

- BOLZMANN Claudio, FIBBI Rosita, VALENTE Luciana, 1992, « Les racines locales des immigrés ou comment inventer une nouvelle citoyenneté », *Espaces et sociétés*, 68, pp. 47-65.
- DAHINDEN Janine, 2002, « “Um meine Batterien aufzuladen”. Über die Bedeutung von Kultur in den Vereinen von Migrantinnen und Migranten », *Terra Cognita. Schweizer Zeitschrift zu Integration und Migration*, 1, pp. 72-77.
- FIBBI Rosita, 1985, « Les associations italiennes en Suisse en phase de transition », *Revue européenne des migrations internationales*, 1(1), pp. 37-47.
- FIBBI Rosita, 1995, « Les associations d'étrangers : une réalité interculturelle », in Poglià, Edo *et al.* (éd.), *Pluralité culturelle et éducation en Suisse : être migrant II*. Bern : Peter Lang, pp. 329-332.
- GIDDENS Antony, 1984, *La constitution de la société*, Paris : PUF.
- MOYA José C., 2005, « Immigrants and Associations : A Global and Historical Perspective », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 31(5), pp. 833-864.
- MUTLU Hasan, 1995, *Le tissu associatif des communautés étrangères dans le canton de Neuchâtel : problèmes, besoins et demandes des associations*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel, Institut de sociologie et de science politique.
- PACHE Véronique, 1989/1990, « Les associations portugaises de Suisse ou l'image d'une Suisse méconnue », GONSETH Marc-Olivier (dir.), *Images de la Suisse, Ethnologica Helvetica* 13/14, pp. 339-354.
- SOARES Edio, 2007, *Butinage religieux : « manières de faire » en religion à Paranagua-mirim (Brésil)*, Genève : Institut universitaire d'études du développement.